

Zeitschrift: Jahresbericht / Schweizerische Landesbibliothek = Rapport annuel /
Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Schweizerische Landesbibliothek

Band: 91 (2004)

Artikel: La Bibliothèque nationale tient le cap

Autor: Simmen, Rosemarie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Bibliothèque nationale tient le cap

La comparaison avec les orientations stratégiques 2000–2005 de la Bibliothèque nationale montre que la BN tient le cap à tous les égards. Elle remplit avec succès sa mission principale – collectionner, conserver, faire connaître et mettre en valeur les Helvetica sur tous les supports –, tout en collaborant à la réalisation du projet d'un réseau national des Helvetica. Elle joue un rôle actif au niveau international, notamment grâce à son directeur, qui préside la fondation des directeurs des bibliothèques nationales européennes CENL. Quant au reste de ses activités, mentionnons à titre d'exemple la gestion des Archives littéraires suisses, institution moderne et appréciée tant en Suisse qu'à l'étranger.

Une autre activité centrale de la BN est la politique de la mémoire, mais «Rome n'a pas été bâtie en un jour»! On ne sera donc pas surpris de la retrouver dans ce rapport, et on se réjouira de constater que les choses bougent, indéniablement.

En 2004, la BN a en effet assumé de différentes manières et avec divers partenaires son rôle par excellence, celui de gardienne de la mémoire.

Dans ce domaine, un soutien important a été apporté à la thèse présentée par Mirta Olgiaï à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) et intitulée *Politique de la mémoire nationale*. A travers huit études de cas – parmi lesquels la BN – ce travail expose pour la première fois une manière praticable de mettre en œuvre une politique de la mémoire nationale.

A l'Université de Bâle, la politique de la mémoire fait partie du programme de maîtrise en gestion de la culture.

Dans les milieux parlementaires, la conscience de l'importance du sujet croît, de même que la volonté de s'engager. Seul l'avenir dira combien de temps il faut encore pour qu'un premier pas concret soit fait.

Divers médias imprimés et électroniques ont consacré des articles substantiels à la mémoire nationale. L'association Memoriav est toujours l'organe par excellence qui gère la politique de la mémoire, même avant que cette politique ait trouvé un nom. Le message n'a toutefois pas encore passé partout, comme l'a

montré une notice mi-critique mi-ironique à propos précisément de la subvention fédérale de MEMORIAV, publiée dans le bulletin d'une banque connue sinon pour ses bonnes dispositions à l'égard de la culture !

Même si le budget 2004 ne prévoyait que 120'000 fr en tout pour la politique de la mémoire (Office fédéral de la culture et BN), il a été possible de soutenir et de réaliser des projets ciblés, importants à la fois pour le travail des deux institutions et pour le développement des éléments de base. Ils constituent ainsi des préparatifs précieux pour le grand projet «Politique de la mémoire», qui concerne le passé de tout l'Etat.

La commission de la BN a suivi avec intérêt l'avancement des travaux concernant le changement de statut de la BN, qui, d'unité classique de l'administration fédérale, deviendra une unité administrative GMEB (gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire). Ces dernières années, la direction de la BN a investi beaucoup de temps et de ressources pour adapter autant que possible la conduite de la BN aux tâches de celle-ci. Au premier abord, cette opération peut sembler relever uniquement de la technique administrative, mais elle a une portée beaucoup plus large, car la nouvelle philosophie – qui accorde plus de marge de manœuvre à la BN – a aussi un impact sur le contenu du travail. Son autonomie accrue permettra à la BN d'engager les ressources disponibles de façon encore plus efficace que par le passé. Dans le domaine de la politique de la mémoire, par exemple, qui est reconnu entretemps par de larges milieux, mais n'est assumé que par un très petit nombre d'instances, la souplesse est un facteur primordial.

En décembre, le Conseil fédéral a nommé le directeur de la BN à la tête de l'Office fédéral de la culture à partir du 1^{er} avril 2005. La commission félicite cordialement son directeur de son élection flatteuse et lui souhaite d'ores et déjà bon vent ! Elle se réjouit des quelques mois de collaboration qui lui restent.

*Rosemarie Simmen
Présidente de la commission de la Bibliothèque
nationale suisse*